

Séance ordinaire du Conseil de la Ville de Lac-Sergent tenue le 21 août 2006, à 19 h 30, au Club nautique de Lac Sergent.

1. OUVERTURE

Étaient présents :

Monsieur le maire suppléant	François Garon
Mesdames les conseillères	Hélène D. Michaud et Johanne Tremblay-Côté
Monsieur le conseiller	Alain Royer

Ces membres du Conseil de la Ville de Lac-Sergent, formant quorum et M. François Garon, maire suppléant, annonce que la séance est ouverte.

Assistent également à la séance, Madame Josée Brouillette, secrétaire-trésorière, et environ 50 personnes.

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Première période de questions sur les sujets à l'ordre du jour**
- 4. Approbation des procès-verbaux :**
 - a) Séance spéciale du 10 juillet 2006
 - b) Séance de consultation publique du 17 juillet 2006
 - c) Séance de consultation publique du 17 juillet 2006
 - d) Séance de consultation publique du 31 juillet 2006
 - e) Séance ordinaire du 17 juillet 2006
- 5. Correspondance :** Voir liste
- 6. Trésorerie :**
 - 6.1 Rapport financier au 31 juillet 2006
 - 6.2 Approbation de la 'Liste détaillée des chèques pour la période 7 au 31 juillet 2006'
 - 6.3 Présentation des 'Comptes à payer - Août 2006'
 - 6.4 Présentation du rapport budgétaire au 31 juillet 2006
- 7. Dépôt de documents**
 - 7.1 Procès-verbal du CCU – 31 mai 2006
- 8. Avis de motion**
 - 8.1 Règlement portant sur la renaturalisation des rives
- 9. Règlements**
 - 9.1 Adoption finale du règlement #221 visant les travaux municipaux
- 10. Résolutions :**
 - 10.1 Virements de crédits
 - 10.2 Demandes d'avis juridiques concernant le projet de règlement #225
 - 10.3 Subvention à la desserte du Lac-Sergent
 - 10.4 Remerciement pour octroi de subvention – aide à l'amélioration du réseau routier municipal
 - 10.5 Colloque de zone – ADMQ
 - 10.6 Remerciement et félicitations aux participants et organisateurs du Championnat CLOVERLEAF
 - 10.7 Célébration du 50^{ème} anniversaire de vie ministérielle de l'abbé Leclerc
 - 10.8 Destruction des documents inactifs suite à la liste de dépôt du Centre d'Archives régional de Portneuf
 - 10.9 Découverte médicale à l'urgence de l'Hôpital régional de Portneuf
- 11. Suivi des affaires en cours et affaires nouvelles**
 - 11.1 Concours du Drapeau
 - 11.2 Prochain rôle triennal d'évaluation 2007-2008-2009
 - 11.3 Travaux d'asphaltage à la Baie-de-l'Île
- 12. Période d'intervention des conseillers et conseillères sur les sujets qui ne sont pas à l'ordre du jour;**
- 13. Deuxième période de questions**
- 14. Clôture de la séance**
- 15. Levée de la séance**

2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur François Garon fait la lecture de l'ordre du jour.

06-08-165 Il est **PROPOSÉ** par Mme Johanne Tremblay-Côté, conseillère
RÉSOLU à l'unanimité

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

3. **PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR**

Aucune question n'est posée.

4. **APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX**

Séance spéciale du 10 juillet 2006

Chacun des membres du Conseil ayant reçu copie dudit procès-verbal, la secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

06-08-166 **IL EST PROPOSÉ** par M. Alain Royer, conseiller
RÉSOLU à l'unanimité

QUE le procès-verbal de la séance spéciale du Conseil municipal du 10 juillet 2006 soit adopté tel que présenté;

QUE Monsieur Denis Racine, maire, et la secrétaire-trésorière soient par la présente résolution, autorisés à le signer.

Séance de consultation publique du 17 juillet 2006

Chacun des membres du Conseil ayant reçu copie dudit procès-verbal, la secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

06-08-167 **IL EST PROPOSÉ** par Mme Johanne Tremblay-Côté, conseillère
RÉSOLU à l'unanimité

QUE le procès-verbal de la séance de consultation publique du 17 juillet 2006 soit adopté tel que présenté;

QUE Monsieur Denis Racine, maire, et la secrétaire-trésorière soient par la présente résolution, autorisés à le signer.

Séance de consultation publique du 17 juillet 2006

Chacun des membres du Conseil ayant reçu copie dudit procès-verbal, la secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

06-08-168 **IL EST PROPOSÉ** par M. Alain Royer, conseiller
RÉSOLU à l'unanimité

QUE le procès-verbal de la séance de consultation publique du 17 juillet 2006 soit adopté tel que présenté;

QUE Monsieur Denis Racine, maire, et la secrétaire-trésorière soient par la présente résolution, autorisés à le signer.

Séance de consultation publique du 31 juillet 2006

Chacun des membres du Conseil ayant reçu copie dudit procès-verbal, la secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

06-08-169 **IL EST PROPOSÉ** par Mme Hélène D. Michaud, conseillère
RÉSOLU à l'unanimité

QUE le procès-verbal de la séance de consultation publique du 17 juillet 2006 soit adopté tel que présenté;

QUE Monsieur Denis Racine, maire, et la secrétaire-trésorière soient par la présente résolution, autorisés à le signer.

Séance ordinaire du 17 juillet 2006

Chacun des membres du Conseil ayant reçu copie dudit procès-verbal, la secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

06-08-170 **IL EST PROPOSÉ** par M. Alain Royer, conseiller
RÉSOLU à l'unanimité

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 juillet 2006 soit adopté tel que présenté;

QUE Monsieur Denis Racine, maire, et la secrétaire-trésorière soient par la présente résolution, autorisés à le signer.

5. CORRESPONDANCE

Madame Josée Brouillette fait la lecture de la liste de correspondance et la dépose.

6. TRÉSORERIE

6.1 RAPPORT FINANCIER AU 31 JUILLET 2006

À la demande de Monsieur François Garon, maire suppléant, Madame Josée Brouillette, secrétaire-trésorière, fait la lecture du rapport financier au 31 juillet 2006.

06-08-171 Il est **PROPOSÉ** par Mme Hélène D. Michaud, conseillère
RÉSOLU à l'unanimité

QUE ledit rapport financier soit adopté tel que lu.

6.2 APPROBATION DE LA LISTE DÉTAILLÉE DES CHÈQUES POUR LA PÉRIODE # 7 AU 31 JUILLET 2006

Chacun des membres du Conseil ayant reçu copie de la liste des chèques émis, la secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

Madame Josée Brouillette fait le dépôt de la liste détaillée des chèques émis pour les dépenses dont le paiement a déjà été autorisé totalisant 76 222.66 \$.

06-08-172 **IL EST PROPOSÉ** par Mme Johanne Tremblay-Côté, conseillère
RÉSOLU à l'unanimité

QUE ladite liste de chèques émis soit adoptée tel que présentée.

6.3 PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER – AOÛT 2006

À la demande de Monsieur François Garon, Mme Josée Brouillette, secrétaire-trésorière, fait la lecture des comptes à payer pour le mois d'août 2006.

06-08-173 Il est **PROPOSÉ** par M. Alain Royer, conseiller
RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

QUE les comptes à payer au montant de \$56 876.34, liste en annexe, soient acceptés tels que présentés par la secrétaire-trésorière et un certificat de disponibilité est émis par la secrétaire-trésorière.

6.4 PRÉSENTATION DU RAPPORT BUDGÉTAIRE AU 31 JUILLET 2006

À la demande de Monsieur François Garon, Mme Josée Brouillette, secrétaire-trésorière, fait la lecture du rapport budgétaire au 31 juillet 2006.

7. DÉPÔT DE DOCUMENT

7.1 Comité consultatif d'urbanismes - Procès-verbal du 31 mai 2006

Monsieur Alain Royer, conseiller, dépose le procès-verbal de la rencontre du 31 mai 2006 du Comité Consultatif d'Urbanisme.

8. AVIS DE MOTION

8.1 Règlement portant sur la renaturalisation des rives

Madame Johanne Tremblay-Côté, conseillère, donne avis de motion à l'effet qu'au cours d'une prochaine séance ordinaire ou spéciale du Conseil de ville, un règlement sera soumis pour adoption lequel aura pour objet de modifier le règlement de zonage numéro 122 afin de procéder à la renaturalisation progressive des rives dégradées, décapées ou artificielles par l'adoption d'un plan général et de plans particularisés pour ce faire et ainsi atteindre à terme l'objectif d'une renaturalisation des dites rives sur une profondeur de cinq mètres.

9 RÈGLEMENTS

9.1 Adoption finale du règlement #221 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux dans le cas nécessitant l'ouverture ou le prolongement d'une rue publique ou la municipalisation de rues privées existantes.

ATTENDU notamment les articles 145.21 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-27.1) ;

ATTENDU QUE ce conseil a adopté le 19 juin 2006 le projet de règlement #221 concernant l'objet du présent règlement et qu'une séance de consultation a été tenue par le conseil le 17 juillet 2006 ;

ATTENDU QU'avis de motion de l'adoption du présent règlement a dûment été donné le 15 avril 2006 par Monsieur le conseiller François Garon ;

06-08-174

**EN CONSÉQUENCE, il est
PROPOSÉ par Mme Johanne Tremblay-Côté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE le conseil adopte le règlement #221 dont copie intégrale est annexée au présent procès-verbal.

10. RÉSOLUTIONS :

10.1 Virements de crédits

CONSIDÉRANT QU'un montant insuffisant a été prévu dans les catégories suivantes;

CONSIDÉRANT QU'avant de payer une facture, il doit y avoir les fonds nécessaires dans le poste budgétaire;

06-08-175

**EN CONSÉQUENCE, il est
PROPOSÉ par M. Alain Royer, conseiller
RÉSOLU à l'unanimité**

DE procéder aux virements de crédit suivants et par la même occasion, augmenter le montant de délégation de pouvoir à la secrétaire-trésorière pour les postes budgétaires ci-dessous :

<u>Poste budgétaire</u>	<u>Origine</u>	<u>Destination</u>
Code =	2110454	2110493
Fonction =	Administration	Administration
Activité =	Formation législation	Réceptions
Montant =	Débité : \$ 800.00	Crédité : \$ 800.00
Code =	2130415	2130320
Fonction =	Administration	Administration
Activité =	Traitement données	Frais postaux
Montant =	Débité : \$ 50.00	Crédité : \$ 50.00
Code =	2330443	2130320
Fonction =	Transport	Administration
Activité =	Déneigement	Frais postaux
Montant =	Débité : \$ 300.00	Crédité : \$ 300.00
Code =	2320411	2130340
Fonction =	Transport	Administration
Activité =	Frais arpentage	Pub. information
Montant =	Débité : \$ 2,600.00	Crédité : \$ 200.00
		2190412
		Administration
		Services juridiques
		Crédité : \$ 1,500.00
		2190420
		Administration
		Assur. responsabilité
		Crédité : \$ 500.00
		2220953
		Sécurité publique
		Incendie
		Crédité : \$ 400.00
Code =	2320140	2711140
Fonction =	Voirie	Loisirs
Activité =	Rémun. inspecteur	Rémun. inspecteur
Montant =	Débité : \$ 3,000.00	Crédité : \$ 3,000.00
Code =	2415140	2711140
Fonction =	Hygiène du milieu	Loisirs
Activité =	Rémun. inspecteur	Rémun. inspecteur
Montant =	Débité : \$ 1,500.00	Crédité : \$ 1,500.00
Code =	2451952	2451951
Fonction =	Hygiène du milieu	Hygiène du milieu
Activité =	Recyclage	Ordures
Montant =	Débité : \$ 1,725.00	Crédité : \$ 1,725.00
Code =	2415411	2711522
Fonction =	Hygiène du milieu	Loisirs
Activité =	Services scientifiques	Ent. Rép. bâtiment
Montant =	Débité : \$ 1,400.00	Crédité : \$ 795.00

10.2 Demandes d'avis juridiques concernant le projet de règlement #225

CONSIDÉRANT QU'une demande d'avis juridiques concernant le projet de règlement #225 se doit d'être faite;

06-08-176

EN CONSÉQUENCE il est
PROPOSÉ par Mme Hélène D. Michaud, conseillère
RÉSOLU à l'unanimité

DE soumissionner les firmes Heenan Blaikie Aubut, et Cain Lamarre Casgrain Wells SENC pour un avis juridiques concernant le projet de règlement #225

10.3 Subvention à la desserte du Lac-Sergent

CONSIDÉRANT QUE la Chapelle du Lac Sergent est un bâtiment du patrimoine de la communauté sergentoise ;

CONSIDÉRANT QU'au fil des ans, les dépenses pour l'entretien courant du terrain et de la bâtisse absorbent une partie importante des revenus ;

CONSIDÉRANT QU'une demande a été faite par le Syndic de la Desserte du Lac Sergent pour un appui financier pour des projets d'entretien et de peinture à venir ;

06-08-177

EN CONSÉQUENCE il est
PROPOSÉ par Mme Hélène D. Michaud, conseillère
RÉSOLU à l'unanimité

DE remettre à la Desserte du Lac Sergent un montant de mille dollars (\$1000.00).

10.4 Remerciement pour octroi de subvention – aide à l'amélioration du réseau routier municipal

CONSIDÉRANT QUE suite à la recommandation de Monsieur Jean-Pierre Soucy, la Ville de Lac-Sergent a bénéficié d'une subvention du ministère des Transports pour un montant de \$ 7 500.00 pour l'asphaltage de la Baie-de-l'Île ;

06-08-178

EN CONSÉQUENCE il est
PROPOSÉ par M. Alain Royer, conseiller
RÉSOLU à l'unanimité

QUE le Conseil de la Ville de Lac-Sergent remercie monsieur Jean-Pierre Soucy, député provincial de Portneuf, ministre des Transports pour son implication et aide à nous obtenir cette subvention.

QUE copie de cette résolution soient acheminée à Monsieur Jean-Pierre Soucy.

10.5 Colloque de zone – ADMQ

CONSIDÉRANT QUE la municipalité se doit d'assurer une formation continue à son personnel ;

CONSIDÉRANT QUE le comité de la zone La Capitale, par l'entremise de l'Association des Directeurs Municipaux du Québec,

offre une formation de deux jours pour les secrétaires-trésoriers de la zone;

06-08-179 **EN CONSÉQUENCE** il est
PROPOSÉ par Mme Hélène D. Michaud, conseillère
RÉSOLU à l'unanimité

QUE la municipalité inscrive Madame Josée Brouillette à la formation mentionnée ci haut qui se déroulera le 21 et 22 septembre à Baie Ste-Catherine;

QUE les coûts d'un maximum de \$500.00 incluant les taxes soient chargés au poste budgétaire Formation - code 2130454.

QUE les frais encourus soient remboursés sur présentation de factures.

10.6 Remerciement et félicitations aux participants et organisateurs du Championnat CLOVERLEAF

CONSIDÉRANT que la tenue du Championnat CLOVERLEAF le 13 août dernier à Lac Sergent a bénéficiée d'une excellente organisation ;

CONSIDÉRANT le succès engendré par la bonne tenue du Championnat CLOVERLEAF qui a eu lieu le 13 août dernier à Lac Sergent;

06-08-180 **EN CONSÉQUENCE** il est
PROPOSÉ par Mme Hélène D. Michaud, conseillère
RÉSOLU à l'unanimité

QUE le Conseil de la Ville de Lac-Sergent remercie l'Association nautique, les bénévoles et organisateurs et félicite tous les participants de ce Championnat et les athlètes pour leurs efforts.

10.7 Célébration du 50ème anniversaire de vie ministérielle de l'abbé Leclerc

CONSIDÉRANT que monsieur l'abbé Paul-André Leclerc fait du ministère à la chapelle du Lac Sergent depuis l'année 1956 et donc fête son 50^{ème} anniversaire de vie religieuse cette année;

06-08-181 **EN CONSÉQUENCE** il est
PROPOSÉ par Mme Hélène D. Michaud, conseillère
RÉSOLU à l'unanimité

QUE le Conseil de la Ville de Lac-Sergent remercie l'abbé Paul-André pour son implication à la Ville de Lac-Sergent au cours des 50 dernières années.

10.8 Destruction des documents inactifs suite à la liste de dépôt du Centre d'Archives régional de Portneuf

CONSIDÉRANT QUE la firme Centre d'archives régional de Portneuf Inc. a finaliser le traitement des documents actifs, semi-actifs et inactifs en respect avec le calendrier de conservation en vigueur ;

CONSIDÉRANT QUE l'archiviste a déposé aux membres du Conseil la liste des documents à détruire pour l'année 2006 ;

06-08-182 **EN CONSÉQUENCE** il est
PROPOSÉ par M. Alain Royer, conseiller
RÉSOLU à l'unanimité

DE procéder à la destruction des documents tels que mentionnés sur la liste émise par le Centre d'archives régional de Portneuf Inc.

10.9 Découverte médicale à l'urgence de l'Hôpital régional de Portneuf

ATTENDU la découverte médicale prévu à l'urgence de l'Hôpital régional de Portneuf en juillet et août 2006 et qu'il n'y a pas d'autre service d'urgence à moins de 45 minutes de Saint-Raymond ;

ATTENDU le danger que représente cette situation pour la population ;

ATTENDU que le conseil de la Ville de Lac-Sergent considère cette découverte inacceptable ;

EN CONSÉQUENCE il est

PROPOSÉ par Mme Johanne Tremblay-Côté, conseillère

RÉSOLU à l'unanimité

06-08-183

DE demander à l'Agence de la santé des services sociaux de la Capitale-Nationale de prendre toutes les mesures nécessaires pour rétablir les services d'urgence de façon continue à l'Hôpital régional de Portneuf ;

DE PLUS ; il est résolu de demander à l'Agence de s'assurer d'une répartition équitable des effectifs médicaux entre les établissements offrant des services d'urgence dans la région Capitale-Nationale ;

II EST aussi résolu que la Ville de Lac-Sergent offre tout son soutien à l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, au conseil d'administration du Centre de santé de Portneuf et à la direction générale afin que l'Hôpital régional de Portneuf puisse assumer entièrement sa mission ;

QU'une copie conforme de cette résolution soit transmise au ministère de la Santé et des Services sociaux, au député provincial, au député fédéral, à la MRC de Portneuf, au président du conseil d'administration du Centre de santé de Portneuf et à sa direction générale.

11. SUIVI DU CONSEIL ET AFFAIRES NOUVELLES

11.1 Concours du Drapeau

Monsieur François Garon divulgue les noms du jury :

- Monsieur Denis Racine, maire
- Madame Johanne Tremblay-Côté, conseillère
- Monsieur Renaud Brochu

11.2 Prochain rôle triennal d'évaluation 2007-2008-2009

Monsieur François Garon informe les citoyens que le prochain rôle triennal d'évaluation 2007-2008-2009 sera déposé en septembre prochain.

11.3 Travaux d'asphaltage à la Baie -de-l'Île

Monsieur François Garon énumère les travaux d'asphaltage réalisés à la Baie-de-l'Île au cours de l'été 2006.

12. PÉRIODE D'INTERVENTION DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS SUR DES SUJETS HORS DE L'ORDRE DU JOUR

M. Alain Royer souligne la participation massive aux séances d'information sur le compostage domestique par la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf. Il ajoute également que des trappes à sables supplémentaires seraient nécessaires près des ponceaux.

13. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Quelques questions sont posées et répondues.

14. CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur François Garon, maire suppléant, remercie les membres du Conseil et les personnes présentes et déclare la fin de la séance.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

06-08-184

IL EST PROPOSÉ par M. Alain Royer, conseiller
RÉSOLU à l'unanimité

QUE la séance soit levée à 20h40.

Certificats de crédits

Je, soussignée, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses mentionnées dans ce procès-verbal.

Signé ce _____ (date)

Josée Brouillette, secrétaire-trésorière

François Garon
Maire suppléant

Josée Brouillette
Secrétaire-trésorière